

ARRÊTÉ n° 2025-416

PORTANT ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 2025

La Directrice de l'IUT Lumière

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment l'article L719-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés ;
Vu l'arrêté électoral 2025-400 du 30/09/2025 ;
Vu l'arrêté électoral 2025-401 du 30/09/2025 ;
Vu l'arrêté 2025-408 du 06/10/2025 portant délégation de signature aux directeurs et directrices de composantes dans le cadre du scrutin organisé le 18 novembre 2025,

Arrête

Article 1 : Dans le cadre de l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils de composantes du 18 novembre, le bureau de vote listé ci-dessous est organisé comme suit :

Campus PDA

Salle du scrutin : salle 1.018

Président.e de bureau de vote : GAY Claudine

Assesseur.e 1 : AFKIR Mounia

Assesseur.e 2 : BONNET Patricia

Assesseur.e 3 : ESCUDIER Nathalie

Assesseur.e 4 : HEDELIUS Nicolas

Assesseur.e 5 : MÉLÉ Marie

Assesseur.e 6 : OLIUS Olga

Assesseur.e 7 : ORSAT Sylviane

Assesseur.e 8 : ROGER-UBÉDA Valérie

Assesseur.e 9 : BATISSE Catherine

Article 2 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de la composante et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site internet de l'établissement et de la composante.

Fait à Bron, le 20 octobre 2025

Pour la Présidente,
La Directrice de l'IUT Lumière

Claudine GAY